

Solidarité Népal

La Fondation de France attribue ses premières subventions à l'urgence

12 jours après le séisme, la Fondation de France a collecté 3,2 millions d'euros grâce à la générosité des Français. Réuni le 6 mai, le Comité Solidarité Népal a défini les lignes prioritaires de son action. Une première somme de 200 000 euros a été attribuée pour des actions d'urgence à 4 ONG déjà à l'œuvre sur le terrain. Ces premiers projets permettent en même temps de préparer la reconstruction et la réhabilitation à plus long terme.

Le séisme de puissance 7,9 sur l'échelle de Richter qui a frappé le Népal samedi 25 avril a fait à ce jour plus de 7 500 morts et 16 000 blessés selon les autorités népalaises. Des villages entiers ont été rayés de la carte, d'autres demeurent coupés du monde : 284 000 maisons ont été détruites et 234 000 endommagées, laissant plus de 1 500 000 personnes sans-abris un mois avant l'arrivée de la mousson.

Retrouvez le premier rapport de retour de mission en vidéo sur : www.fondationdefrance.org/Solidarite-Nepal.

Forte de l'expérience acquise au cours de ses précédentes interventions lors des grandes crises humanitaires, la Fondation de France a décidé d'agir prioritairement auprès des associations locales dans trois domaines :

- **La reconstruction** : pour redonner un toit aux plus vulnérables en veillant à améliorer la qualité des constructions.
- **L'appui psycho-social** : pour soutenir les personnes traumatisées, en particulier les enfants, et retisser les liens sociaux.
- **La relance économique** : pour aider les familles à retrouver des sources de revenus.

La Fondation de France déploiera l'ensemble de ces actions en particulier sur les zones les plus dévastées des districts de Sindhupalchowk et Dhading pour intervenir plus efficacement et obtenir un impact durable.

Une première enveloppe de 200 000 euros pour des opérations d'urgence

La Fondation de France a sélectionné 3 projets d'ONG népalaises et celui d'une association française dédiés **principalement à des opérations d'urgence** : distribution d'eau, de nourriture et de biens de première nécessité, construction d'abris d'urgence, soutien psychologique, **réfection du chemin d'accès à une vingtaine de villages** qui permettra à 25 000 personnes d'avoir à nouveau accès à l'aide.

Les projets soutenus visent par ailleurs à relancer l'économie par le remplacement des cheptels décimés, l'achat d'outils, de semences et d'aliments pour le bétail.

Les ONG et associations soutenues sont : **ARSOW- Nepal** (Association for rural social welfare), **Tewa** (fonds népalais pour les femmes), **Enfance Népal** et **NGO Federation of Nepal** - projets détaillés en annexe.

Le Comité d'experts Solidarité Népal :

Jean-Louis VIELAJUS, ancien Président de Coordination Sud et ex-délégué général du Comité Français pour la Solidarité Internationale.

Stéphanie DANIEL-GENC, Conseiller-Expert Crises et Enjeux Humanitaires (Ministère de la Défense – Délégation aux Affaires Stratégiques).

Régis KOETSCHET, diplomate, ancien Ambassadeur délégué pour les relations avec la société civile et les partenaires à la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du Ministère des Affaires étrangères et européennes.

Anne LE NAELOU, maître de conférences en sociologie à l'Université de Paris I, Institut du Développement Économique et Social (IEDES), chercheur en « Sociétés et développement ».

Jean-Bernard VERON, économiste, Ex-responsable de la cellule « prévention des crises et sortie de conflit » à l'Agence Française du Développement (AFD), rédacteur en chef de la revue Afrique Contemporaine.

Contact presse :

Niki Vouzas – 07 86 48 75 82 – niki.vouzas@fdf.org

Solidarité Népal

Les premiers projets financés :

Association for rural social welfare (ARSOW- Nepal) - 100 000 euros

L'association membre de la plateforme NGO Federation of Nepal est soutenue pour venir en aide aux sinistrés des districts de Sindhupalchowk et Dhading.

En concertation avec les représentants des villageois, cette association locale va :

- **Refaire le chemin d'accès à une vingtaine de village**, au bénéfice de 25 000 personnes. Le chemin est actuellement fermé aux motos par les éboulis, ce qui oblige à marcher 3h à 5h, compliquant grandement l'acheminement de l'aide et la reconstruction.
- **Distribuer des denrées alimentaires pour les familles** (riz, sucre, huile, haricots, etc.).
- **Fournir des biens de première nécessité**, en particulier des vêtements, des couvertures et des kits d'hygiène.
- **Construire des abris temporaires** pour trois écoles détruites.
- **Aider à la relance de l'économie** en remplaçant les cheptels tués (chèvres, vaches, buffles), en rachetant les outils perdus, en réapprovisionnant les agriculteurs en semences et en aliments pour le bétail.

Tewa - 40 000 euros

Tewa, le fonds népalais pour les femmes, est une organisation qui mobilise des ressources locales pour aider des groupes de femmes à sortir de la pauvreté et qui promeut leurs droits dans la société népalaise.

En s'appuyant sur un réseau de volontaires et de groupes locaux dans la région de Katmandou et dans des villages isolés, l'association va :

- **Distribuer des biens et services de première nécessité** en donnant la priorité aux enfants, aux jeunes mères et aux femmes enceintes : kits d'hygiène, nourriture, eau, etc.
- **Aider 3 hôpitaux surchargés** à prendre en charge matériellement les patients : nourriture, lits, etc.
- **Apporter un soutien psychologique**, notamment aux enfants.
- Aider les groupes locaux à s'organiser pour **préparer la phase de reconstruction**.
- Dans un deuxième temps, Tewa soutiendra les initiatives des victimes du séisme pour les aider à générer des revenus, notamment à travers l'artisanat.

Enfance Népal - 40 000 euros

L'association française Enfance Népal travaille depuis près de 15 ans au Népal pour venir en aide aux enfants vulnérables. Elle soutient plusieurs orphelinats dans le village de Khokana, au sud de Katmandou.

Avec son partenaire local Children's Home, elle va :

- **Construire des abris temporaires** en bambous pour 100 familles. Ces abris pourront être réutilisés par la suite pour créer des étables pour les animaux.
- Sensibiliser les habitants et autorités à la préservation du patrimoine architectural dans la phase de reconstruction.

NGO Federation of Nepal (NFN) - 20 000 euros

NGO Federation Nepal (NFN) regroupe 5 700 ONG népalaises. Elle est membre du Forum international des plateformes qui est constitué de 60 plateformes nationales au niveau mondial.

Dès les premiers jours après la catastrophe, NFN s'est mobilisée pour que la société civile népalaise soit associée à l'effort national et international de réponse au séisme. Elle est le seul organisme à représenter les organisations locales au sein du Comité national de coordination et gestion des désastres.

Grâce à cette subvention, NFN va :

- **Renforcer ses capacités de coordination de l'aide** au niveau des différents districts affectés par le séisme.
- **Assurer un rôle de coordination et d'information au sein de la société civile népalaise** sur la réponse de court et long terme à la catastrophe.

Contact presse :

Niki Vouzas – 07 86 48 75 82 – niki.vouzas@fdf.org